

Amériques



Les Vénézuéliens continuent d'entreprendre des voyages périlleux à la recherche de sécurité. Les 17 membres de cette famille marchent depuis cinq jours. Ils essaient de se réchauffer au soleil après avoir quitté leur abri tôt le matin pour se rendre à la ville de Cali, en Colombie, où ils seront hébergés par des membres de leur famille.

© HCR/Hélène Caux

« Les Amériques traversent l'une des plus importantes crises de déplacement forcé du monde, et pourtant la réponse humanitaire est encore largement sous-financée. La solidarité et le soutien de la communauté internationale aux pays qui accueillent des réfugiés sont plus que jamais nécessaires. »

Renata Dubini

Directrice du Bureau régional du HCR pour les Amériques

OBJECTIFS STRATÉGIQUES CLÉS

Fournir une assistance vitale

En 2020, la situation des déplacements à travers les Amériques atteindra des niveaux sans précédent dans la région. D'ici la fin de 2020, il est à prévoir que 6,5 millions de Vénézuéliens auront fui leur pays. En outre, il faut s'attendre à une augmentation des déplacements forcés en provenance du nord de l'Amérique centrale, à des exodes de réfugiés du Nicaragua et des déplacements internes en Colombie.

Le HCR répondra aux besoins urgents et immédiats des personnes relevant de sa compétence dans la région en apportant une assistance à 1,9 million de personnes. Cette aide comprendra de la nourriture, de l'eau potable et des articles d'hygiène, des articles de secours essentiels et des abris d'urgence. Les aide en espèces destinés aux plus vulnérables couvriront plus de 140 000 familles, soit 600 000 personnes, et permettront de répondre à leurs besoins essentiels. Plus de 332 000 personnes

recevront des documents d'information publique, tels que des dépliants et des brochures, contenant des informations sur les procédures d'asile.

Pendant la période 2020-2021, la région des Amériques focalisera son action en priorité sur les interventions communautaires, notamment l'établissement de structures communautaires, le renforcement des mécanismes communautaires de traitement des plaintes ainsi que le soutien aux chefs de communautés et l'autogestion. Ces interventions préviennent les déplacements, atténuent les risques de protection et favorisent la résilience des communautés affectées, tout en renforçant la capacité des services publics nationaux à bénéficier aux populations déplacées et aux communautés d'accueil.

Assurer l'accès à la protection

Il pourrait y avoir près de 2,5 millions nouveaux déplacements dans la région en 2020, ce qui porterait à quelque

18,7 millions le nombre de personnes déplacées aux Amériques. La stratégie du HCR sera axée sur la promotion de l'accès des demandeurs d'asile au territoire et à des procédures d'asile efficaces, ainsi qu'à d'autres voies légales qui intègrent des garanties de protection sur la base des cadres nationaux et régionaux. Le HCR aidera les autorités chargées des demandes d'asile à traiter quelque 2,6 millions de demandes d'asile et s'efforcera avec ses partenaires d'assurer l'enregistrement et l'accueil, ainsi que l'accès à l'orientation et à la représentation juridiques.

Le Bureau appuiera les efforts déployés par les États, la société civile et d'autres acteurs pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles et de genre, et il renforcera le Réseau régional de lieux sécurisés afin de pouvoir fournir des services spécialisés à quelque 10 000 victimes et enfants en danger. Ces services comprennent des conseils juridiques et psychosociaux, des logements sûrs et un soutien aux moyens de subsistance.

Compte tenu de la complexité des mouvements mixtes en cours, disposer de données régionales, régulièrement actualisées et comparables, est crucial pour que la réponse soit solide, efficace et fondée sur des données objectives.



Des professionnels nicaraguayens fuient au Costa Rica en quête de sécurité

Des médecins, des avocats et des professeurs font partie des professionnels contraints de fuir leur pays en Amérique centrale pour continuer à pouvoir mener leur travail.

« Ils nous ont forcés à fuir le pays... Sinon, ça aurait été la mort ou la prison. »

— Sara, une pédiatre nicaraguayenne qui a fui au Costa Rica, après avoir été persécutée pour avoir soigné des manifestants blessés au Nicaragua, son pays natal.



Par ses activités de suivi de protection en 2020, le HCR touchera environ 130 000 personnes relevant de sa compétence en élargissant sa couverture géographique et en collaborant avec un éventail plus large de partenaires et d'acteurs, dont les défenseurs publics et les autorités locales.

Rechercher des solutions durables pour les personnes relevant de la compétence du HCR

La promotion de l'inclusion et de la cohésion sociale, la réinstallation et la promotion de voies d'admission complémentaires sont au premier plan de l'action du HCR aux Amériques. En 2020, plus de 6 500 personnes, dont des femmes et des jeunes filles à risque, devront être réinstallées sur l'ensemble de la région. Dans le cadre de la Stratégie globale pour les moyens de subsistance aux Amériques, le HCR plaidera en faveur d'un environnement favorable où les réfugiés auront un accès légal et de facto à des moyens de subsistance. Il appuiera également leur intégration dans les systèmes et services nationaux.

Pour que les réfugiés puissent jouir de leurs droits économiques, socioculturels, civils, politiques et juridiques en milieu urbain,



© HCR/Iman Diaz

l'initiative Villes solidaires – un modèle d'intégration des réfugiés dans les zones urbaines visant à reconnaître les efforts des gouvernements locaux pour assurer la protection et renforcer l'intégration des personnes relevant de la compétence du HCR – sera renforcée et élargie grâce à la mise en œuvre d'une méthodologie d'auto-évaluation des villes.

Cette approche reconnaît les forces et les faiblesses des efforts institutionnels visant à aider les réfugiés et les autres populations relevant de la compétence du HCR à s'intégrer localement. Cela contribuera à l'élaboration de politiques publiques inclusives qui protègent les personnes déplacées, encouragent la coexistence avec les communautés d'accueil, garantissent le respect des droits de l'homme pendant le déplacement et soutiennent l'intégration locale, notamment par les séjours à long terme.

Avec une estimation de 8,5 millions de personnes déplacées dans la région en 2020, et conformément à sa nouvelle politique relative aux déplacements internes, le HCR répondra aux besoins immédiats de protection des personnes déplacées, tout en renforçant la résilience des communautés affectées par une programmation axée sur des solutions. L'accès aux services nationaux pour soutenir les zones d'accueil des populations déracinées sera un objectif prioritaire. Dans le contexte d'une approche fondée sur l'engagement de l'ensemble de la société, la mise en place de partenariats avec des acteurs non traditionnels, notamment du secteur privé, sera essentielle pour mobiliser un soutien accru à long terme en faveur des communautés d'accueil, afin de prévenir la xénophobie et de promouvoir l'inclusion sociale et économique.

Développer la coopération régionale

Conformément à la feuille de route établie par le Plan d'action du Brésil de 2014 et aux engagements qui seront pris lors du Forum mondial sur les réfugiés, le traitement des déplacements forcés par une approche régionale, multipartite et inclusive reste essentiel aux Amériques. La situation au Venezuela pose des défis majeurs à la stabilité régionale. Le HCR collaborera avec les gouvernements pour consolider et renforcer une approche et une réponse régionales et multilatérales par le biais du Processus de Quito – une initiative de plusieurs pays d'Amérique latine qui vise à harmoniser les politiques nationales des pays d'accueil. Cela permettra d'aligner les réponses des États; d'échanger de bonnes pratiques en matière de protection et d'intégration sociale et économique; et de mener un dialogue constructif avec les principaux acteurs, tels que les États coopérants, les agences des Nations Unies et les institutions financières internationales. Le Plan régional de réponse pour les réfugiés et les migrants continuera d'appuyer les efforts des pays d'accueil en coordonnant l'action humanitaire inter-agences en faveur des Vénézuéliens en quête de protection.

Le HCR appuiera la mise en œuvre du MIRPS, la version régionale du Cadre d'action global pour les réfugiés, afin de faire face aux déplacements forcés du Nord de l'Amérique centrale et d'encourager la coopération régionale entre les pays d'origine, de transit et de destination pour un meilleur partage des responsabilités en termes de prévention, de protection et de solutions.

Enfin, le HCR s'engagera aux côtés des États de la région dans le cadre du mécanisme *Towards Zero Statelessness* (Mettre fin à l'apatridie) pour faire des Amériques le premier continent à éradiquer l'apatridie d'ici 2024.

Politique sur l'engagement du HCR dans les situations de déplacement interne (en anglais)



PRINCIPALES SITUATIONS AUX AMÉRIQUES EN 2020



VENEZUELA

Les Vénézuéliens continuent à quitter leur pays en grand nombre, principalement à pied par-delà les frontières terrestres, dans ce qui constitue le plus grand exode de l'histoire récente de la région. Selon les estimations, à la fin de 2020, plus de 6,5 millions de réfugiés et de migrants auront quitté la République bolivarienne du Venezuela, principalement vers les pays voisins d'Amérique latine et des Caraïbes. La moitié des Vénézuéliens en déplacement sont exposés à des risques graves en raison de leur âge, de leur genre, de leur état de santé ou autre ou du fait qu'ils doivent recourir à des mécanismes de survie néfastes. Les personnes en situation irrégulière sont exposées à des risques accrus d'exploitation et d'abus.

Alors que le niveau de déplacement hors du pays dépasse les capacités et les ressources des États voisins, le HCR aide les gouvernements régionaux à répondre aux besoins de protection et aux besoins essentiels des personnes les plus exposées et à ceux de leurs communautés hôtes. Le Plan de réponse régional pour les réfugiés et les migrants, codirigé par le HCR et l'OIM, est le principal outil inter-agences pour la coordination de la protection, de l'assistance et de l'intégration en faveur des Vénézuéliens qui en ont besoin et de leurs communautés hôtes.

En République bolivarienne du Venezuela, même si une solution à la crise politique est trouvée en 2020, les besoins humanitaires persisteront jusqu'à ce que les services de base soient rétablis. Un plan d'intervention humanitaire inter-agences pour répondre aux besoins dans le pays est en cours d'élaboration, dans le prolongement de celui qui a été lancé en août 2019. Le HCR a recours à des interventions sectorielles communautaires pour prévenir les déplacements, atténuer les risques et promouvoir la résilience des communautés affectées tout en continuant à fournir une protection internationale aux réfugiés et demandeurs d'asile et à prévenir l'apatridie.

33 000
RÉFUGIÉS

1,1 million
DE DEMANDEURS D'ASILE

5,4 millions
DE VÉNÉZUÉLIENS
DÉPLACÉS À L'ÉTRANGER



COLOMBIE

Les déplacements forcés persistent dans certaines parties du pays, avec la poursuite des conflits entre les acteurs armés pour le contrôle du territoire et un nombre élevé d'homicides visant des dirigeants communautaires. Ces incidents ont entravé la mise en œuvre de l'accord de paix dans de nombreuses zones rurales négligées et pauvres. Les autochtones et les Afro-Colombiens sont les plus touchés, avec plus de 15 000 personnes déplacées en 2019.

La présence du HCR se concentre dans les zones frontalières et le long de la côte du Pacifique où se produisent la plupart des déplacements et des violations des droits de l'homme. Le HCR plaidera en faveur de la mise en œuvre d'un cadre juridique solide et de solutions durables pour les 8,1 millions de déplacés internes à travers l'application de la loi sur les victimes et la restitution des terres. Le nombre de demandeurs d'asile colombiens augmente légèrement en Équateur et cette tendance devrait se poursuivre en 2020.

8,1 millions
DE DÉPLACÉS INTERNES



NORD DE L'AMÉRIQUE CENTRALE

À la mi-2019, il y avait dans le monde plus de 387 000 réfugiés et demandeurs d'asile originaires de pays du Nord de l'Amérique centrale ayant dû fuir leur pays du fait de violences, de persécutions et d'insécurité aggravées par la détérioration des conditions socioéconomiques. Pendant le premier semestre 2019, près de 54 000 nouvelles demandes d'asile émanant de ressortissants des pays du Nord de l'Amérique centrale ont été déposées, soit 86% de plus que pour la même période en 2018. En outre, selon les estimations, il y aurait 318 600 personnes déplacées en El Salvador et au Honduras.

Le HCR renforcera sa présence et ses opérations en 2020 dans le cadre du MIRPS, pour renforcer les capacités de protection dans les pays d'origine, répondre aux besoins humanitaires immédiats, améliorer les systèmes d'asile dans les pays d'accueil et promouvoir l'intégration et les solutions durables dans la région.

109 800
RÉFUGIÉS

365 600
DEMANDEURS D'ASILE

380 000
DÉPLACÉS INTERNES



NICARAGUA

Le Nicaragua traverse une crise sociale et politique depuis avril 2018. À la mi-2019, les violations des droits de l'homme avaient forcé près de 90 000 Nicaraguayens à fuir, la majorité d'entre eux ayant fui vers le Costa Rica voisin, qui compte plus de 46 000 demandeurs d'asile enregistrés et plus de 30 000 personnes qui attendent de pouvoir déposer leur demande officielle.

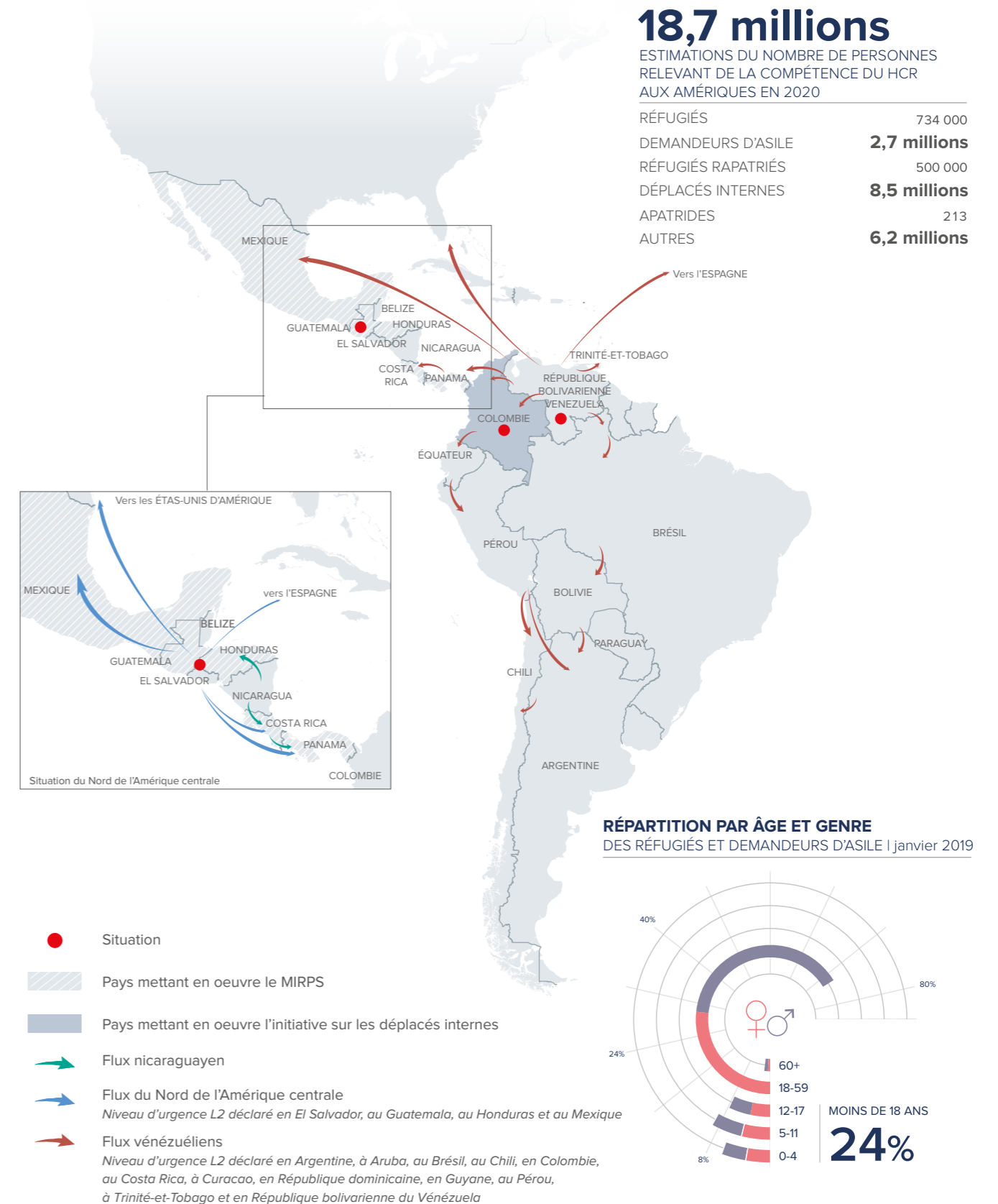
En 2020, la réponse du HCR renforcera les capacités d'accueil au Costa Rica, ainsi qu'en El Salvador, au Honduras, au Mexique et au Panama. Au Costa Rica, en particulier, le HCR améliorera la protection communautaire, appuiera les procédures de détermination du statut de réfugié et d'autres voies de protection alternatives, et renforcera ses programmes d'aides en espèces pour aider les réfugiés et demandeurs d'asile vulnérables.

7900
RÉFUGIÉS

50 500
DEMANDEURS D'ASILE

55 400
EN ATTENTE
D'ENREGISTREMENT

Les Amériques continueront à connaître un nombre sans précédent de déplacements, avec environ 18,7 millions de personnes relevant de la compétence du HCR en 2020. Leur grand nombre exercera une plus grande pression encore sur les communautés d'accueil qui ont généreusement accueilli les personnes ayant besoin d'une protection internationale. Seule une réponse globale, prévisible et coordonnée permettra à la région de répondre aux besoins de populations déplacées qui ne cessent de croître.



CONSÉQUENCES DU SOUS-FINANCEMENT

Un manque de fonds en 2020-2021 restreindrait considérablement la capacité du HCR à fournir une assistance vitale aux personnes déplacées dans la région. Il laisserait des milliers de personnes en détresse et exposerait un grand nombre d'entre elles à de graves dangers. Si les financements sont insuffisants, l'aide humanitaire devra se limiter aux populations les plus vulnérables, ce qui entraînera un décalage important entre le nombre de personnes que le HCR sera en mesure d'aider et les estimations de populations qui auraient besoin d'aide.

Un accès restreint à l'aide humanitaire essentielle, comme à la nourriture, l'eau potable, aux articles d'hygiène, aux abris ou aux aides en espèces, pourrait conduire les familles à recourir à des mécanismes d'adaptation néfastes. Le travail des enfants et le commerce du sexe seront de plus en plus préoccupants et susceptibles d'affecter les populations déjà vulnérables que sont les enfants et les femmes chefs de famille. La capacité à réduire les risques de violences sexuelles et de genre, qui concernent particulièrement les personnes vulnérables en déplacement, sera encore plus cruciale. Le caractère inadéquat des environnements

de protection et l'impossibilité pour des personnes déplacées en difficulté d'accéder à un territoire, d'être enregistrées ou d'obtenir des documents peuvent les contraindre à prendre de nouveaux risques.

Par exemple, les mesures récentes limitant l'accès aux territoires ont considérablement perturbé les mouvements des réfugiés et des migrants vénézuéliens, entraînant des déplacements plus irréguliers qui les mettent à la merci de passeurs, de trafiquants et les exposent à d'autres risques d'exploitation et d'abus. Les femmes, les enfants et les groupes ayant des besoins spécifiques seront affectés de manière disproportionnée, ce qui accroît le risque de séparation familiale et pourrait mener à un cercle vicieux amplifiant leurs vulnérabilités actuelles.

Les restrictions budgétaires empêcheront les opérations affectées et leurs partenaires de s'attaquer dans les pays d'origine aux causes profondes des déplacements forcés en provenance d'Amérique centrale, de mettre en place des mécanismes d'accueil et d'admission, de répondre aux besoins humanitaires immédiats, de soutenir les pays et les communautés d'accueil, et d'œuvrer pour des solutions durables. De telles restrictions réduiraient aussi considérablement le nombre de

personnes relevant de la compétence du HCR ayant accès à des services financiers, à des moyens de subsistance durables, à la santé et à l'éducation, et saperaient les efforts déployés pour favoriser des solutions durables. La réduction des options d'intégration locale, combinée à la concurrence pour des emplois déjà en nombre limité, ainsi qu'à une situation sécuritaire fragile, contribuera à créer un environnement hostile pour les personnes ayant besoin de protection internationale.

Exposées aux attaques xénophobes et à l'exclusion, les personnes déplacées seront confrontées à un ensemble croissant de risques en matière de protection. Si les fonds sont insuffisants, il sera difficile de poursuivre les grandes campagnes de lutte contre la xénophobie, telles que les campagnes *Somos panas* du HCR en Colombie ou *Somos lo mismo* au Costa Rica, ce qui réduira considérablement les activités de sensibilisation communautaires prévues dans les communautés d'accueil.

BUDGETS 2019-2021 POUR LES AMÉRIQUES | USD

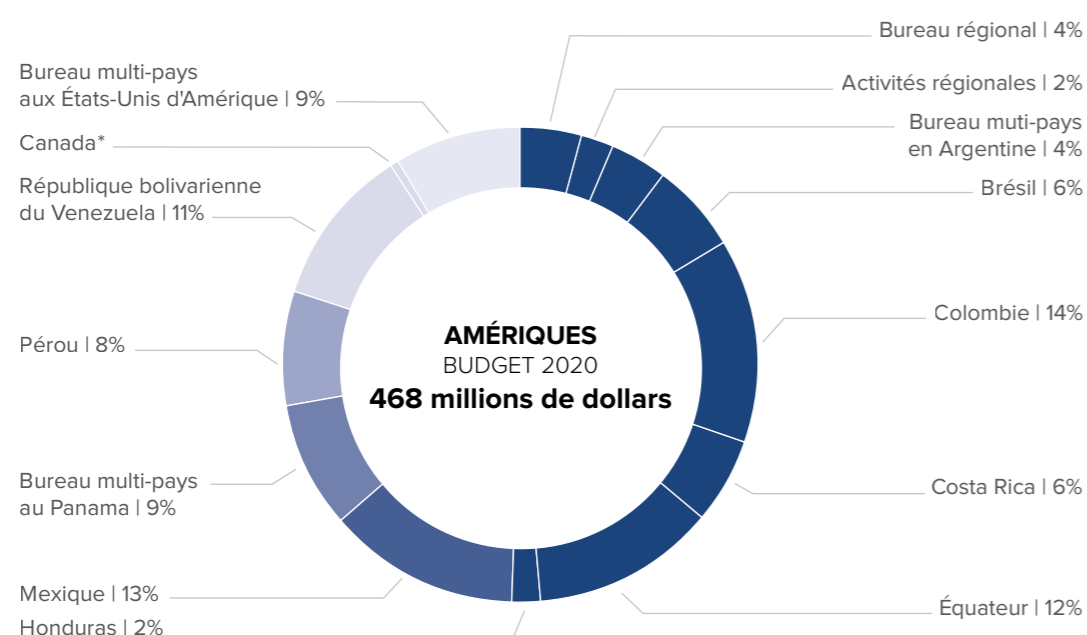
OPÉRATION	2019 Budget actuel (au 30 juin 2019)	2020				TOTAL	2021 Budget proposé
		PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets de réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes		
AMÉRIQUES							
Bureau régional pour les Amériques ¹	3 838 884	20 619 144	-	-	-	20 619 144	21 988 058
Activités régionales aux Amériques ¹	7 862 316	9 527 340	-	-	-	9 527 340	8 149 211
SOUS-TOTAL	11 701 200	30 146 484	-	-	-	30 146 484	30 137 268
AMÉRIQUE LATINE							
Bureau multi-pays en Argentine ²	11 188 608	18 190 013	-	-	-	18 190 013	21 426 702
Brésil	26 564 616	29 541 219	-	-	-	29 541 219	30 090 223
Colombie	48 075 822	51 158 400	-	-	13 486 600	64 645 000	78 371 496
Costa Rica	13 688 907	27 698 885	-	-	-	27 698 885	21 284 121
Costa Rica - Unité juridique régionale	4 824 839	-	-	-	-	-	-
Équateur	37 985 536	58 470 744	-	-	-	58 470 744	56 307 116
Honduras	1 148 333	110 000	-	-	7 976 307	8 086 307	8 086 307
Mexique	59 800 656	61 481 693	-	-	-	61 481 693	55 358 816
Bureau multi-pays au Panama ³	29 167 639	33 502 091	-	-	7 451 674	40 953 765	41 881 691
Pérou	21 109 410	35 592 403	-	-	-	35 592 403	41 209 176
République bolivarienne du Venezuela	29 500 000	51 244 449	-	-	-	51 244 449	47 260 908
Bureau de coordination régionale pour les réfugiés de la République bolivarienne du Venezuela	8 650 174	-	-	-	-	-	-
SOUS-TOTAL	291 704 540	366 989 898	-	-	28 914 581	395 904 479	401 276 557
AMÉRIQUE DU NORD ET CARAÏBES							
Canada	2 037 474	2 204 019	-	-	-	2 204 019	2 129 019
Bureau multi-pays aux États-Unis d'Amérique ⁴	35 302 653	33 443 056	6 333 500	-	-	39 776 556	40 193 556
SOUS-TOTAL	37 340 127	35 647 075	6 333 500	-	-	41 980 575	42 322 575
TOTAL	340 745 867	432 783 457	6 333 500	-	28 914 581	468 031 538	473 736 400

¹ Le Bureau régional et les activités régionales couvrent l'ensemble de la région des Amériques.

² Coordonne les activités en Argentine et au Chili.

³ Coordonne les activités à Belize, Cuba, en El Salvador, au Guatemala et au Panama.

⁴ Coordonne les activités à Aruba, en République dominicaine, au Guyana, à Trinité-et-Tobago et aux États-Unis d'Amérique.



* Moins de 0,5%